N° 28 (4 pages) — 186me année — Un numéro: 10 centimes — Lundi 4 Février 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse. 30 c., le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min 5.—.
Etranger. 40 c., le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25. Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

Hôpital de la ville aux Cadolles

VACCINATION

Le public est avisé que l'on vaccinera aux Cadolles les mardi, jeudi et samedi, de 15 à 16 heures et demie.

IMMEUBLES

A vendre à Colombier

maison d'habitation, très bien située, avec petit rural, dépendances, verger, jardin avec ruisseau et vigne, 2281 m². S'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

A vendre dans village important du Vignoble,

immeuble locatif avec magasin

deux logements, de trois et six chambres, nombreuses dépendances; magasin avec arrière-magasin. — Situation centrale. Conditions favorables.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE. Place Purry No 1, Neuchâtel.

A vendre à Peseux,

jolie propriété

moderne, six chambres, chambre de bains, grand jardin, magnifique situation.

Demander l'adresse du No 667 au bureau de la Feuille d'Avis.

Maison à vendre

Pour cause de départ, à vendre maison de rapport, en excellent état d'entretien, située au centre de la ville de Boudry.

Estimation cadastrale: 31,000 francs.

Assurance du bâtiment: 31,000 francs.

Pour visiter, s'adresser à Mme M. Monin, Cormondrèche No 59 et pour traiter, au notaire René LANDRY, Corcelles (Neuchâtel).

PESEUX

A vendre aux abords de la route de Neuchâtel, environ 450 m² de terrain à bâtir, à un prix très avantageux. Conduite d'eau et gaz à la limite du terrain.

S'adresser à l'Hôtel du Vignoble, à Peseux.

Mise d'immeubles

Samedi 23 février 1924, dès 2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel Bellevue,

à ONNENS (Vaud)

M. CONSTANT, fils de Jules DAGON, à Onnens, exposera en vente aux enchères publiques, pour cause de départ, les immeubles ci-après indiqués, dont il est propriétaire aux territoires des Communes de Onnens, lieux dits: « A Onnens, A la Gallilée, Aux Champs Callins, Aux Vuettes, Aux Champs Gourmands, Au Grand Verney; Les Vignes-Dessous, A la Mayettaz, A l'Epenaz-Mont, Sous la Planche, Aux Vignes de la Chassagne », et Commune de Bonvillars, lieu dit: « Au Crochet », immeubles consistant en:

1. Bâtiment comprenant logement, grange, écurie, étable à porcs, bûcher, très bien situé et en parfait état d'entretien; eau et électricité et jardin attenant.

2. Terrain en nature de prés, champs et vignes, d'une surface totale de 168 ares 38 ca. (environ 3 ½ poses vaudoises). — Terrain en plein rapport et très bien cultivé.

Pour les conditions de mise et tous renseignements, s'adresser à l'Etude

Braillard & Crosasso
Notaires à GRANDSON

A VENDRE

Bon gramophone

à vendre à très bas prix. Villamont 29, 2me, à gauche.

A vendre, 70 fr.,

réchaud

avec couleuse et réservoir d'eau. S'adresser à F. Gross, appareilleur, Place des Halles.

Epicerie Centrale

Grand'Rue 1a et Seyon 14

Vin rouge, bonne qualité, le lit. fr.		0.80
Montagne supérieur,	»	0.90
Alicante extra,	»	1.—
Vin blanc de table,	»	0.95

Escompte N. & J. 5 %

Vins de toutes provenances et qualités en lits de toutes grandeurs à prix très raisonnables

L. Matthey-de-l'Etang
Téléphone 4.84

ENCHÈRES

Enchères de bétail et de matériel rural à Savagnier

Le samedi 9 février 1924, dès 13 h. ½, M. Augustin Gaberel fera vendre par enchères publiques à son domicile, au Grand-Savagnier, pour cause de cessation de culture:

Une jument noire, une vache portante, deux génisses dont une portante, un bœuf de 1 ½ an et une chèvre.

Quatre chars, deux à bœufs, deux à cheval, une voiture, un traîneau, une bosse à purin, un petit char, une charrue Brabant, une faucheuse barre à regain, moissonneuse, un buttoir combiné, une piocheuse, une herse, un van, une meule, un hache-paille, un coupe-racines, une pompe à purin, clochettes, trois colliers, un joug, outils divers, etc.

4000 kg. de foin, regain, paille, avoine.

Trois mois de terme moyennant cautions solvables, escompte 2 % au comptant, sur les échutes supérieures à 20 fr.

Cernier, le 1er février 1924.

Le Greffier de Paix:
W. JEANRENAUD.

R 121 C

A VENDRE

Du jeudi 31 janvier au jeudi 14 février

10 %

sur tous les articles blancs

Toiles écrues et blanchies,
à —.60 —.80 —.95 1.10 1.15, etc.

Toiles mi-fil écrues et blanchies,
toutes largeurs.

Toiles pour draps,
coton, fil mi fil, en 170, 180, 200, 220 cm.

Linges de coton, fil et mi-fil, au mètre,
à -.55, -.65, .70, -.80, 1.10, 1.35, etc.

Linges éponge, de toilettes, lavettes, etc.

Indiennes enfourrages,
bazins, damassés.

Articles de lingerie, sous-vêtements, etc.

Magasins
GUSTAVE PARIS
S. A.
Coq d'Inde 10 — Téléph. 119

100.- 105.- 115.- 125.- 135.- 145.- 155.- 165.- 175.- 185.-

prix de nos complets sur mesure avec essayage.
Beau choix en tissus whipcords rayés et unis.
Grand assortiment de comptets confection.

A. MOINE-GERBER, Corcelles (Niel)

On n'entend parler que de notre

Grande Vente après inventaire

Qui ne connaît pas les avantages de cette vente ?

Pour messieurs:				Pour dames:			
Bottines, brun			19.80	Bottines, noir et brun,	15.80	13.80	9.80
Bottines, noir	19.80	15.80	12.80	Richel. et brides noir et brun,	13.80	11.80	9.80
Bottines de sport			19.80	Brides, N° 35-36			6.80
Souliers de travail			15.80	Souliers pour enfants . . . 3.50			
				Bottines pour fillettes, brun, 12.80			

Riche choix dans tous les articles
Profitez! Profitez! Profitez!
Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

CHAUSSURES G. BERNARD
Rue du Bassin
MAGASIN toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de
Chaussures fines
pour dames, messieurs fillettes et garçons
Se recommande,
G. BERNARD

	Kg.	Fr.
ORANGES douces à peu près 100 pièces		
moyennes	10	4.95
SANGUINES . . .	10	6.15
CHATAIGNES de conserves, grosses, saines .	5	1.95
	10	3.70
	15	5.25
CHATAIGNES . .	5	2.15
blanches	10	4.2
	15	6.—
OIGNONS de conserv.	15	3.95

Port dû contre remboursement
Zucchi N° 106, Balerna (Tessin)

Biscotins aux amandes

Dessert préféré

Magasin Ernest Morthier

Jeune vache

prête au veau, à vendre, chez Jean Niederhauser, Voëns s/St-Blaise.

Poules et lapins

à vendre. S'adresser à Mlle Bachelin, Prises du Haut, Peseux.

A vendre environ 1000 pieds de

fumier de vaches

chez J. Lenenberger, Maujobia No 8, en ville.

Votre succès assuré au moyen du

qui **maintient la ponte** et du **LACTA-VEAU** qui économise le lait

En vente au Vignoble à:
AUVERNIER: Bachelin.
BEVAIX: Agence agricole, franco p. camion.
COLOMBIER: Chabloz, nég.
CORNAUX: Consommation.
CRESSIER: Concordia.
GORGIER: Guinchard, A.
LANDERON: Gerster, A.
MARIN: Consommation.
NEUCHATEL: Consommat. Wasserfallen, Ph. Zimmermann S. A.
ST-AUBIN: Clerc, A.
ST-BLAISE: Zaugg, E.

Un message embaumé pour la nouvelle année!

La Savonnerie Sunlight est heureuse de présenter aux nombreux amis de ses produits son nouveau savon de toilette „ARABY".

La fraîcheur n'est pas l'exclusif privilège de la jeunesse. Une hygiène bien comprise vous conservera cette fraîcheur jusqu'à un âge avancé, mais il faut, avant tout, employer journellement un bon savon qui vivifie la peau et lui conserve sa pureté et sa délicate carnation.

„ARABY" fait cette merveille et mieux encore! Sa mousse abondante, douce et parfumée agit sur l'épiderme comme un baume précieux et conserve à vos joues l'exquise carnation de la jeunesse.

„ARABY" est le produit de longues années de recherches et d'expérience dans la fabrication des savons fins, et la renommée mondiale de notre maison en garantit l'excellence.

Rival, par sa finesse, des savons étrangers les plus coûteux, „ARABY" vous offre l'idéal de ce que toute personne soucieuse d'hygiène et de beauté peut rêver.

Des échantillons gratuits sont délivrés par les magasins qui vendent l'„ARABY". Sinon, écrivez-nous une carte postale en indiquant le nom de votre magasin habituel.
Savonnerie Sunlight Olten.

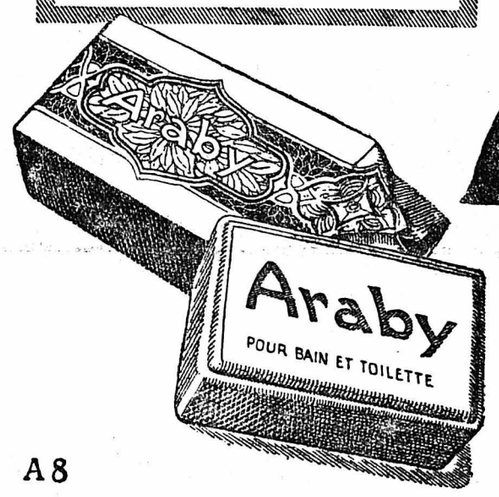

Araby
pour bain et toilette
-Fr.1-

A 8

ACHETEZ AU Louvre NOUVEAUTÉS S.A.
Magasins renommés au loin pour ne vendre que de la marchandise de bonne qualité le meilleur marché possible

ACHETEZ
VOS CHARBONS MAINTENANT
CHEZ
L. F. LAMBELET & Cie
NEUCHÂTEL
TÉLÉPHONE **1400**
SPÉCIALITÉ:
COKES ET ANTHRACITES **PACAL**

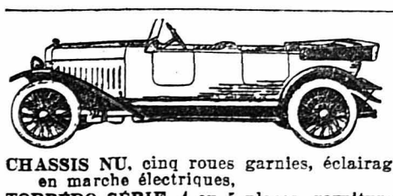

Automobiles ZEDEL
10-12 HP — 75×120
Tarif au 1er Février 1924. Livrable au siège de l'Agence à Lausanne.

CHASSIS NU, cinq roues garnies, éclairage et mise en marche électriques,	Fr.	5850.—
TORPÉDO SÉRIE, 4 ou 5 places, garniture cuir,	»	7800.—
TORPÉDO SÉRIE ALLONGÉE, 4 ou 5 places,	»	7950.—
TORPÉDO SPORT LUXE, 4 ou 5 places,	»	8500.
Supplément pour freins sur quatre roues,	»	500.-

Ces voitures sont complètement équipées, cinq roues montées 765/105, compteur, montre, claxon électrique, trompe, trousse d'outillage complète, etc.

Pour démonstrations, essais et renseignements, s'adresser au Siège de l'Agence Léon Simon & Cie, Garage des Bergières, Lausanne. Téléphone 59.09

BERGER & Co
Vente de Blanc
du 14 janvier au 16 février
10 % au comptant Maison de 1er ordre

A LA MÉNAGÈRE, Place Purry 2
Couverts de table, la pièce dep. **-.35**
Timbres escompte N. & J. 5%

Nouveau choix de
Cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

SIROP BURNAND
Toux, Grippe Coqueluche, Rougeole
En vente dans toutes les pharmacies et chez P. de CHASTONAY, Lausanne

Mesdames!
Achetez votre toile
et vos broderies
Chez Mlle Wuthier Seyon 26 1er étage
PRIX TRÈS MODÉRÉS

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

LOGEMENTS

Vauseyon, à louer pour Saint-Jean prochain ou plus tôt, dans un bel immeuble neuf, bien exposé au soleil, appartements de trois et quatre chambres et dépendances, avec salles de bains. Etude Petitpierre et Hotz, 12, Rue St-Maurice.

BEVAIX

A louer tout de suite ou époque à convenir, à personnes soigneuses, aimant la tranquillité, bel appartement, rez-de-chaussée, au midi, dans villa particulière, quatre chambres, cuisine, office, dépendances, grand jardin, buanderie. Prix 75 fr. par mois.

On louerait aussi meublé.

Ecrire à Case postale No 6491, Neuchâtel.

A louer au bord du lac, pour le 1er mai ou époque à convenir, un

appartement

indépendant, composé de cinq chambres, cuisine, chambre de bains, chauffage central, eau, électricité et tout confort, jardin, verger et petit port si on le désire. — S'adresser à Villa Haute Rive, à Chez-le-Bart.

A louer au

faubourg de l'Hôpital

appartement de six pièces et dépendances. Prix 1500 fr. S'adresser à l'Etude Jules Barrelet, avocat, rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel.

CHAMBRES

Belle grande chambre, au soleil, à un ou deux lits, indépendante, chauffable, avec ou sans pension. — Châtelard 27, 1er, Peseux.

A louer belle chambre meublée ou non. — Beaux-Arts 15, rez-de-chaussée, à droite.

Belle chambre, chauffage central, avec bonne pension bourgeoise. — S'adresser Seyon 21, 2me. — Place encore pour quelques pensionnaires. c.o.

Chambre meublée. Ecluse 48, 2me, à gauche.

Chambre confortable. Rue du Concert 2.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour St-Jean prochain, au centre des affaires, de beaux locaux neufs, à l'usage de bureaux, cabinets de médecin ou de dentiste, etc. Ces locaux pourront être loués séparément ou divisés par groupes de deux, trois, quatre et cinq pièces au gré des preneurs. Etude Petitpierre et Hotz, 12, Rue St-Maurice.

Demandes à louer

On cherche auto-garage

Pour une grande auto particulière, on cherche à louer par trimestre et si possible en ville, un auto-garage installé, dimensions minimums, profondeur 7 mètres, largeur 3 m., hauteur 2 mètres 50, entrée de porte 2 m. 50. Adresser offres écrites sous chiffres T. S. 630 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

On cherche pour une

JEUNE FILLE

de 16 ans une place dans une **bonne famille protestante** (de préférence famille de pasteur ou d'instituteur) où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres à Mme Schule-Corti, Zurzach.

On cherche

pour jeune fille de 14 ans, place où elle pourrait encore suivre l'école et aiderait au ménage et ferait des commissions. Eventuellement on prendrait garçon en échange. (Canton de Neuchâtel préféré). — Famille Michel-Zwahlen, Leugnau près Bienne.

JE CHERCHE

une place pour ma fille, âgée de 19 ans (Suissesse à l'étranger) où elle aurait l'occasion d'apprendre à fond la tenue d'un ménage soignée, ainsi que la langue française. On n'attache pas d'importance au salaire, par contre vie de famille exigée.

Faire offres sous chiffres JH 127 Z à Annonces Suisses S. A., rue de la gare 100. Zurich. JH 127 Z

Jeune fille

de 18 ans, demande place dans bonne petite famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres sous chiffres **O F 4131 Lz à Orell Füssli-Annonces, Lucerne.**

On cherche pour jeune fille de la Suisse allemande, une place de

VOLONTAIRE

dans commerce ou petite famille, afin d'apprendre la langue française. Entrée 1er mai. — Adresser offres à M. Paul Wirth, rue Centrale 104, Granges.

PLACES

JEUNE FILLE

libérée des écoles est demandée dans ménage soigné à côté d'une bonne pour aider aux travaux de maison.

Demander l'adresse du No 674 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche

une jeune fille, propre et active, pour aider aux travaux du ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. S'adresser pour toutes références à Mlle M. Schwander, Lyss (Berne).

EMPLOIS DIVERS

SITUATION INDEPENDANTE

par placement d'article utile permettant gain journalier de 20 fr. Petit capital nécessaire. Echantillon contre remboursement de 1 fr. 50. Ecrire (joindre timbre réponse) à Y. F., Poste restante Mont-Blanc, Genève. FZ 171 N

Fabrique d'horlogerie de la ville demande un

bon décotteur

et un bon

remonteur de finissages

pour pièces ancre 10". Travail suivi et bien rétribué. Faire offres à Case postale 142, Neuchâtel.

Importante maison de Lausanne désire engager immédiatement un

représentant

très capable, actif et sérieux pour la ville et le canton de Neuchâtel. Affaire très intéressante et rémunératrice. Adresser offres avec références à **Case Ville 43.25, Lausanne.**

On demande de très bonnes

ouvrières couturières

S'adresser à Mme Schwab-Roy, 1er Mars 20.

Jeune fille, ayant fait l'apprentissage de couturière, cherche place

D'ASSUJETTIE

pour se perfectionner dans le métier. Ne demande pas de gages. Entrée au printemps ou époque à convenir. Faire offres par écrit chez Mme Aegerter, rue Matile 45. Neuchâtel.

Maison du Val-de-Travers

demande

JEUNE FILLE

pour petit travail de fabrique. Place stable assurée à personne de toute moralité. S'adresser à Mme Vve Chs Burgat, Côte No 17, Neuchâtel.

JEUNE FILLE libérée des écoles pourrait entrer immédiatement en qualité de

stagiaire

dans bureau d'avocat à Neuchâtel. — Adresser offres Case postale 6649, Neuchâtel.

Jeune homme ayant fait 18 mois d'école de commerce

cherche place

dans banque, commerce ou étude de de la ville. Adresser offres écrites sous chiffres F. S. 677 au bureau de la Feuille d'Avis.

VOLONTAIRE

robuste et de bonne commande cherche place tout de suite de suite dans commerce, comme aide et commissionnaire. Entretien et petits gages demandés. Ecrire sous Case postale 6155, Neuchâtel.

VALETS

domestiques de campagne, servantes, sont trouvés tout de suite grâce à une annonce dans l'Indicateur de places de la Schweizer. Allgemeinen Volkszeitung à Zofingue. Tirage env. 75,000. Réception des annonces mercredi soir. Observez bien l'adresse.

AVIS

L'office soussigné cherche, en Suisse romande, pour jeunes gens sortant de l'école au commencement d'avril, des places où ils seraient nourris et logés.

a) **Jeunes filles :** pour surveiller des enfants, aider au ménage, dans magasin ou bureau de poste et télégraphes, soit en ville ou à la campagne.

b) **Garçons :** pour aider aux travaux de la campagne ou du jardinage, comme porteurs de viande ou de pain, en ville ; garçons d'hôtels à la campagne, etc.

c) **Pour garçons et jeunes filles :** des places d'apprentis (nourris et logés) dans divers métiers (p. ex. pâtissier-confiseur, jardinier, serrurier, menuisier-ébéniste, couturière, etc.)

d) **Des places de demi-pensionnaires** et des échanges, avec ou sans fréquentation d'école.

Prière d'adresser les offres avec conditions au **Service municipal de l'Instruction publique, Bureau d'orientation professionnelle, Amtshaus III, Zurich.** JH 24217 Z

DEMOISELLE

sérieuse, au courant des travaux de bureau, cherche à se placer dans bon commerce de la ville.

Demander l'adresse du No 676 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART

à vendre : zither concert, mandoline ; lits très propres, canapés, tables, chaises, lavabo, potager (brûlant tout combustible), à trois trous, grande bouilloire cuivre, ainsi que différents articles de ménage. S'adresser Parcs 63 a, 3me, à gche.

Regain et foin

A vendre quatre ou cinq chars regain et autant de foin 1923, 1re qualité.

Demander l'adresse du No 669 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre un grand

potager

débitant eau chaude à tous les étages ainsi que ses réservoirs.

A la même adresse, à vendre un **monte-plat.** S'adresser Faubourg de l'Hôpital 33.

Ameublements Guillod

Ecluse 23 — Téleph. 558

Meubles neufs et d'occasion

Achat — Vente — Echange

Maison fondée en 1895

Demandes à acheter

On demande à acheter

un matelas à deux places, bon crin, un duvet et des stores. — Adresser offres par écrit avec prix sous N. B. 670 au bureau de la Feuille d'Avis.

Un berceau fer

en bon état, avec ou sans literie, serait acheté ou échangé contre autre meuble ou articles de ménage. — Faire offres à F. Beck. Grand'Rue 29, Peseux.

On désire acheter d'occasion un

bon piano

en parfait état. — Faire offres avec indication de la marque à G. A. Poste restante, Auvernier. P 295 N

AVIS DIVERS

LEÇONS D'ANGLAIS

Miss Rickwood a repris ses leçons. S'adresser pr renseignements. Place Piaget 7, 3me.

Société de Musique

Harmonie de Neuchâtel

L'Harmonie vient de décider de faire son

voyage annuel à Gênes

et la Côte d'Azur plutôt qu'à Paris.

Cette course aura lieu du 15 au 19 août 1924, soit cinq jours.

Comme pour Marseille et Venise, l'organisation de ce superbe voyage, qui se fera en train spécial, a été confiée à M. François Pasche, ancien vice-président de la Société et tenancier du Cercle Libéral de Neuchâtel.

Un programme détaillé paraîtra prochainement dans les journaux.

Marc Durig

à Bâle

Masseur spécialiste diplômé

Traitement des luxations, rhumatismes, entorses, efforts, foulures, sciatique, membres ankylosés. Reçoit tous les jours, mardi excepté. Se rend à domicile. — Adresse : Hôtel du Guillaume-Tell, Bâle. Téléphone 17.

Aula de l'Université

Lundi 4 février à 20 h. 15

Conférence publique et gratuite

avec projections en couleurs

donnée sous les auspices de la **Société suisse des Commerçants**

par **M. L. ZINTGRAFF**

membre h. H. C.

Sujet :

A travers les Pyrénées

La galerie est réservée aux membres.

ALEX. WINCKLER fils, FRIBOURG

Fabrique de chalets

PRIX

BLOC-FORFAIT

Plans et devis à disposition

Références dans toute la Suisse. Facilités de paiements.

Vendredi 8 février, à 20 h. 1/4

à la Grande Salle des Conférences

sous les auspices de la Fraternité d'Hommes, de la Société des Commerçants et de l'Union Féministe pour le suffrage

CONFÉRENCE PUBLIQUE ET GRATUITE

de **M. Georges THELIN**, Dr en droit de Genève, sur

La question des 8 heures

Collecte à la sortie, pour les frais

Pension soignée

pour

dames et jeunes filles

Demander l'adresse du N° 611 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche place de

demi-pensionnaire

pour une jeune fille, dans une bonne famille ou pension. S'adresser à Mme Gygax, Restaurant, Thunstetten p. Langenthal.

Honnête famille à Soleure prendrait en pension

JEUNE FILLE

ou jeune homme désirant apprendre la langue allemande. Bonne occasion de suivre les écoles de la ville. Jardin et piano à disposition. Bonnes références.

Offres sous chiffres Q 204 Sn à Publicitas, Soleure.

CARTES DE VISITE

en tous genres

à l'imprimerie de ce journal

AVIS MÉDICAUX

Le Dr Richard

vaccinera

tous les jours de cette semaine

à 2 heures

Crêt-Taconnet 40

Dr STAUFFER

vaccine

chaque jour

de 2 à 3 heures

CLINIQUE MONT-RIANT NEUCHATEL (PESEUX)

Nouveau traitement

de la Tuberculose par Chimiothérapie

Tuberculoses chirurgicales : Tuberculoses osseuses, glandulaires, abdominales et rénales.

Tuberculoses pulmonaires.

Le médecin : **Dr HULLIGER.**

Pour consultations : Rue de l'Hôpital 2, Neuchâtel

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPÉCIAL DE

BLANC

QUI VOUS DONNERA UN APERÇU DE NOTRE CHOIX ET DE NOS PRIX

WIRTHLIN & Cie

PLACE DES HALLES 6 — TÉLÉPH. 5.83

LUNDI 4 FÉVRIER, A 5 HEURES

A L'AULA DE L'UNIVERSITÉ

Conférence publique et gratuite

donnée sous les auspices de la Faculté des Lettres et de la Société Académique

par **M. FRANZ CUMONT**

Associé étranger de l'Institut de France

Sujet : Les fresques de Salahieh (Syrie)

avec projections en couleurs

Tous les soirs à 20 h. 30

au **PALACE**

Une lutte formidable entre

SHERLOCK-HOLMÈS

LE PLUS GRAND FILM POLICIER PRÉSENTÉ A CE JOUR ET QUI FIT COURIR TOUT GENÈVE, LAUSANNE, BALE ET ZURICH

le grand détective et MORIARTY, génie du mal,

L'ombre qui a terrorisé Londres

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR 26

Lucien PEMJEAN

Il ne put que presser fortement dans les siennes les mains réunies de la jeune fille et de sa mère.

Mais une larme, qu'il ne put retenir, coula le long de sa rude face et se perdit dans la broussaille de sa moustache.

Et il songea qu'il n'avait jamais connu, dans toute sa vie de sacripant, une telle minute de bonheur !

L'auberge était déjà loin... et personne ne les suivait!

— Où demeure la personne chez qui vous désirez être conduites? demanda-t-il.

— Rue du Fer-à-Moulin, au chalet des Grâces.

Rascafer se pencha de nouveau à la portière et donna l'adresse à Tornichol.

— Je vais vous accompagner jusque-là, Mesdames, dit-il ensuite; après quoi, j'irai m'occuper de ce pauvre M. de Cyrano et de son ami.

› Il faut trouver un moyen de les délivrer, eux aussi! ›

— Oui... je vais m'y employer sans délai... car l'innocence ne suffit pas toujours pour vous faire rendre la liberté.

— Surtout avec des ennemis comme les nôtres !

Après un instant de réflexion, Bernerette reprit :

— J'y songe, M. de Bergerac a deux amis très dévoués, dont il m'a souvent parlé... Il serait peut-être utile de les prévenir !

— A vos ordres, Madame.

— Je ne connais pas leur adresse, mais je sais qu'ils fréquentent une taverne de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, le Cabaret des Muses.

— J'irai en vous quittant... Leurs noms, s'il vous plaît?

— Le baron d'Espahus d'Ambrezac et le vidame de Caylas-Montalbiou.

— Bon! deux cadets de Gascogne, sans doute... Ah! ce sont des braves, ceux-là!... Avec eux, il y a de la ressource... Je vais sans désemparer me mettre à leur recherche !

Laissons nos fugitives se diriger vers le lieu d'asile indiqué par Rascafer à Tornichol, et revenons pour un instant à l'auberge des Eperons-d'Or.

Au bout d'un quart d'heure d'attente dans le salon-bureau où Guinaud les avait conduits, le duc et ses deux nobles compagnons sentirent l'impatience les gagner.

— Holà, drôle! appela le premier en tambourinant sur la cloison de l'autre côté de laquelle se tenait maître Claude. Celui-ci parut, s'efforçant de ne rien laisser voir du trouble qui, malgré lui, l'envahissait de plus en plus.

— Est-ce que ces dames n'ont pas bientôt fini de se préparer?... Mlle ma fille n'a pas besoin de faire tant de toilette pour rentrer au bercail!

— Dame... Monseigneur! balbutia le vieux serviteur.

— Va lui dire de venir immédiatement... Je n'ai pas l'habitude d'attendre si longtemps.

— C'est que... Monseigneur...

— C'est que... quoi?

— Je ne me permets jamais de déranger ma maîtresse! dit à tout hasard Guinaud, qui ne cherchait qu'à gagner le plus de temps possible.

Le duc haussa les épaules.

— J'attends encore cinq minutes! proféra-t-il, si d'ici là Mlle Iryse n'est pas arrivée, j'irai la chercher moi-même.

› Et nous verrons! ajouta-t-il, avec un violent coup de poing sur la table. ›

— Ciel! ne put s'empêcher de tressaillir le domestique en se retirant, qu'est-ce que ce sera tout à l'heure, quand il apprendra que l'oiseau s'est envolé?

Un instant, il se demanda même s'il ne ferait pas mieux de disparaître, lui aussi.

Mais le sentiment du devoir le retint.

Il lui donna même le courage de prendre les devants.

Bonne idée! se dit-il en descendant lentement l'escalier, quand le délai de cinq minutes fut sur le point d'expirer.

› Certes, ce n'est pas mon fort et ça me paraît dur de jouer la comédie... mais avec des êtres pareils, tout est excusable.

› Mes maîtresses peuvent encore avoir besoin de moi... Maintenant qu'elles sont en sûreté, il s'agit de m'en tirer au mieux! ›

Il y avait, en effet, plus de dix minutes que le brave vieillard, qui était aux écoutes, avait entendu partir la voiture.

Il était donc rassuré sur le sort de Bernerette et de sa fille, et il ne songeait plus qu'à une chose: à conserver sa liberté afin de pouvoir, le cas échéant, les servir encore.

Une fois arrivé dans la salle du bas, il s'arrêta quelques secondes, le temps de reprendre haleine et de faire provision d'audace et d'énergie.

Puis il se mit à parcourir la salle en faisant le plus de bruit qu'il pouvait et à appeler de toutes ses forces :

— Julia!... Julia!

La servante, qui se trouvait à l'office et qui d'ailleurs était au courant de tout, accourut.

Guinaud lui fit un signe d'intelligence, tout en lui demandant, à très haute voix :

— Où avez-vous mis les manteaux et les feutres de Leurs Seigneuries ?

— Mais je ne les ai pas vus, Monsieur Claude.

— Comment! ce n'est pas vous qui les avez déplacés?

— Ah! pour ça, non, Monsieur Claude.

— Alors où sont-ils?... qui les a ôtés d'ici ?

— Ça, je ne peux pas vous le dire... Je ne suis même pas entrée dans cette salle.

— Ah! voilà qui est fort!... Cherchez un peu dans les autres pièces... moi, je vais voir en haut!

Tandis que Julia faisait semblant de chercher activement, l'excellent serviteur regrimpa l'escalier aussi précipitamment que le lui permettait son âge.

Il frappa à la porte du salon-bureau et l'entr'ouvrit.

— Pardon, Messeigneurs!... Vos Seigneuries ne se seraient-elles pas fait monter leurs vêtements?

— Que nous chantes-tu là? répondit le duc.

— C'est que... c'est que... je ne retrouve plus, à la place où je les ai laissés, les capes et les feutres de Vos Seigneuries.

— Eh bien! c'est qu'on les a mis ailleurs... Il n'y a qu'à les chercher, morbleu!

— C'est ce que je fais avec la servante, Monseigneur... mais je croyais... j'avais pensé...

— Et cette toilette, interrompit de Valombre, pas encore terminée, non?... Eh bien, nous allons voir !

Il sortit dans le corridor.

— Où est la chambre de ces dames?

Guinaud lui désigna une porte.

Le duc y marcha d'un pas rude et frappa trois coups vigoureux.

Aucune réponse ne se fit entendre.

— Pas possible! grommela-t-il, elles se sont endormies.

Il frappa de nouveau, plus fortement encore, cette fois.

Même silence.

— Ah! elles ne veulent pas sortir! gronda le puissant châtelain, rouge de colère, sang du Christ! c'est ce que nous verrons.

Il ouvrit la porte et s'élança dans la chambre.

— Par la mort-Dieu! rugit-il aussitôt en se retournant vers le seuil, te moques-tu de moi, manant?... Il n'y a personne ici!

— Personne? feignit de s'étonner et de s'alarmer Claude en entrant à son tour, comment personne?... Mais je les ai vues moi-même entrer ici!

Sa stupéfaction était si bien jouée que l'idée ne vint même pas au duc de la mettre en doute.

Mais le courroux de ce dernier allait grandissant.

— Par l'enfer! écuma-t-il, se joue-t-on de moi ici?... Dussé-je mettre l'auberge à sac, je saurai bien les trouver!

Et il se jeta sur une autre porte qu'il ouvrit sans plus de résultat, on le comprend.

— De Bruynes!... de Chambry!... tonitrua-t-il, aidez-moi à retourner cette maison de malheur!

Mais déjà les deux cousins étaient à la besogne, courant d'une chambre à l'autre, ouvrant tout, visitant tout, pestant, sacrant, hurlant comme leur ami.

((A SUIVRE.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

POLITIQUE

Rhénanie

L'agonie du séparatisme

WIESBADEN, 1er. — Les séparatistes ont évacué, au cours de la nuit dernière, les quatre bâtiments principaux qu'ils occupaient à Wiesbaden : le bâtiment de la Diète, l'Hôtel de Ville, le palais du gouvernement, la sous-préfecture. L'évacuation s'est effectuée dans un calme complet. Il n'y a aucun incident à signaler. Les fonctionnaires du gouvernement de Berlin reprendront possession de leurs bureaux dans le courant de la journée.

DUSSELDORF, 1er. — M. Matthes a transmis au général Degoutte et à M. Tirard une résolution votée par la commission centrale du parti séparatiste demandant qu'une commission neutre vienne en Rhénanie et en Westphalie pour enquêter sur l'activité des organisations nationalistes, sur la propagande et l'excitation à la revanche, sur la pression économique et sociale faite par le Reich, etc. La résolution demande que de préférence un Tchèque, un Irlandais et un Suisse fassent partie de cette commission.

Allemagne

Les experts à Berlin

BERLIN, 3. — Le sous-comité pour la réforme monétaire s'est réuni samedi matin. M. Schacht, président de la Reichsbank, assistait à la séance de l'après-midi. Les détails du plan présenté par la commission pour la création d'une banque d'émission or ont été étudiés. On sait que M. Schacht a également déposé un projet pour la création de cette banque.

Le deuxième sous-comité s'est occupé d'abord des chiffres du budget. Il a demandé au gouvernement du Reich des éclaircissements sur plusieurs points.

La commission pour l'exode des capitaux a travaillé aujourd'hui avec ses experts. Lundi après midi, elle a entendu M. Schacht, président de la Reichsbank, sur les moyens de faire rentrer en Allemagne les capitaux allemands.

Les ambassadeurs du Reich

PARIS, 3 (Havas). — Le gouvernement allemand a nommé M. von Hoesch ambassadeur d'Allemagne à Paris.

BERLIN, 3. — M. von Keller, ministre d'Allemagne à Belgrade, a été nommé ministre à Bruxelles.

Les chemins de fer d'Etat redeviendraient privés

BERLIN, 2. — Le ministre de la Reichswehr Oeser a fait vendredi aux représentants de la presse des communications au sujet de la loi exceptionnelle sur la modification du régime des chemins de fer, où il ressort que la constitution d'un «institut économique privé, reprenant l'exploitation des chemins de fer allemands» est envisagée. L'institut en question est une personne juridique, sous la dénomination de « Deutsche Reichseisenbahn ». Le monopole du Reich et le contrôle par les corps législatifs ne seront pas modifiés par cette réorganisation.

Grande-Bretagne

La reconnaissance des soviets et la presse

LONDRES, 3. — Les journaux du soir se montrent heureux de la façon dont M. Mac Donald a reconnu le gouvernement des soviets.

L'« Evening Standard » remarque que le ton de prudence qui caractérise la note adressée par le gouvernement anglais à la Russie n'aura pas passé inaperçu.

Pour le « Star », les réserves faites à la reconnaissance du gouvernement russe sont dignes d'une diplomatie avisée.

L'« Evening News » approuve la droiture avec laquelle agit M. Mac Donald, tant en ce qui concerne la note qu'il a adressée à la Russie que sa lettre à M. Poincaré.

Espagne

Une pétition du commerce madrilène

MADRID, 2 (Havas). — Une pétition de plus de 200 commerçants madrilènes a été remise au Directoire pour demander la suppression du coefficient des changes appliqué aux marchandises en provenance de pays à monnaie dépréciée, notamment d'Allemagne.

Le général Primo de Rivera a déclaré qu'ayant reçu dernièrement d'autres commerçants une pétition analogue, il avait déjà conféré à ce sujet avec l'ambassadeur d'Allemagne.

Etats-Unis

L'ex-président Wilson à l'agonie

WASHINGTON, 2. — L'ex-président Wilson est tombé subitement si gravement malade qu'on désespère de le sauver.

WASHINGTON, 3 (Havas). — Les médecins qui soignent l'ancien président estiment maintenant que M. Wilson vivra peut-être encore quelques jours. Toutefois, l'amiral Grayson a déclaré que l'ancien président s'affaiblit de plus en plus. Le malade, cependant, n'a jamais perdu connaissance, ni déliré, et bien qu'il soit trop faible pour prononcer plusieurs mots de suite, il répond par oui ou par non aux questions qui lui sont posées.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

Justice ?

PARIS, 31. — Décidément, la justice n'est qu'un vain mot. L'autre jour, c'était l'inique condamnation de Charles Maurras, hier, celle de Paul Hocquel.

Paul Hocquel est un journaliste français. Son crime, c'est d'avoir soutenu le mouvement séparatiste rhénan. Comme beaucoup de Français, il pensait que la théorie de la neutralité, qui prétend tenir la balance égale entre les artisans et les adversaires de la domination prussienne, était une lourde erreur. Comme tous les patriotes français, il estimait que la France devait narguer les accusations absurdes d'impérialisme et se poser nettement en champion de la liberté. Il a agi en conséquence. Et cela lui vaut aujourd'hui un an de prison. Vous croyez peut-être que c'est un tribunal allemand qui lui a infligé cette peine. Détrompez-vous, c'est un conseil de guerre français !

Cela fera sans doute plaisir aux Anglais et, bien entendu, aux gens de Berlin. Car on ne pouvait pas mieux travailler pour hâter le rétablissement de l'autorité du Reich en Rhénanie. Sans doute, ne s'arrêtera-t-on pas en aussi beau chemin. La Ruhr suivra. Seulement, quand nous aurons refait l'unité allemande et restauré les finances allemandes, on pourra se demander ce qui adviendra des grands espoirs français de réparation. Ce jour-là, on comprendra alors peut-être que c'est M. Paul Hocquel qui avait eu raison.

Quant à la condamnation de M. Charles Maurras, je me contenterai d'une petite comparaison pour en faire ressortir toute l'iniquité. Une fille des moins recommandables, et qui a préméditè son coup, pénètre chez M. Maurras, cherche à le tuer, lui ou M. Daudet, ne les trouve pas, abat lâchement un de leurs collaborateurs, alors qu'il a le dos tourné, et s'en glorifie. Elle est acquittée. Et pour que cet acquittement paraisse bien frappé au coin de l'iniquité pure, les juges décident que les frais du procès devront être supportés par la mère de la victime.

Or, voici M. Maurras qui, pour des raisons nettement politiques cette fois, donne ordre à des camelots du Roy de corriger un ou deux parlementaires. La méthode est discutable. Elle n'est peut-être pas de votre goût. Mais je vous entends tout de même me dire que, du moment que l'assassin n'a pas été inquiété, il serait bien difficile de trouver une peine applicable à l'instigateur d'une simple correction. Eh bien, non. Le browning a bien été acquitté, mais le bâton en a eu pour huit mois de prison ! Ces faits se passent de commentaires. A quelque parti que l'on appartienne, on est bien obligé de reconnaître que la justice, la vraie, a été dans la circonstance, outrageusement violée.

Le plus fâcheux, c'est que quand les choses en arrivent là, il n'y a plus guère d'autre moyen que de se faire justice soi-même.

M. P.

CE SOIR Cinéma du Théâtre CE SOIR
Rudolph Valentino
dans Arènes sanglantes

Un facteur brûlait les lettres...

Depuis deux ou trois mois de nombreuses plaintes parvenaient à la direction des postes de Lyon au sujet de correspondances qui n'arrivaient pas à destination. Les plaignants habitaient tous le secteur dévolu au facteur Louis Berthet, vingt-cinq ans, demeurant 22, rue de la Juiverie.

Emue de la fréquence des réclamations, la direction chargea un contrôleur de faire une enquête et de surveiller le facteur suspect. Hier, une lettre épreuve était glissée dans le courrier dont Berthet devait assurer la distribution. A six heures du soir, cette lettre n'était pas encore parvenue à son adresse. La sûreté fut alors prévenue. Aussitôt, M. Auzers, sous-chef de la sûreté, assisté d'inspecteurs et du contrôleur des postes, se rendit au domicile de Berthet pour procéder à une perquisition. Seule la belle-mère du facteur était au logis. Tandis qu'il attendait son retour, le sous-chef remarqua que le poêle ronflait violemment. Il eut la curiosité d'en soulever le couvercle. Il constata tout aussitôt que le poêle était bourré de lettres décachetées qui se consumaient. Il vit de même brûler un talon de mandat. La preuve était faite de la culpabilité de Berthet. Elle fut complétée par la visite du sac du facteur, où l'on retrouva une cinquantaine de lettres non distribuées. Berthet, après avoir tenté de nier, dut entrer dans la voie des aveux. Il confessa que, depuis novembre dernier, il avait détruit un grand nombre de prospectus dont la distribution l'ennuyait. Il s'était débarrassé par le même moyen d'un grand nombre de lettres qu'il avait vraisemblablement ouvertes au préalable et dépouillés des billets de banque et des mandats qu'elles renfermaient. Il prétendit n'avoir guère détourné qu'une centaine de francs, mais il est probable que l'enquête établira une somme de détournements bien supérieure. Il a été écroué.

Questions d'intérêt général

(P. S. M.) — La réglementation du travail a des conséquences sociales dont l'importance est tout aussi considérable que ses répercussions économiques. C'est ainsi que la crise actuelle, dont notre industrie commence à peine à sortir, et qui a été provoquée en bonne partie par la semaine de 48 heures, a eu des effets directs sur l'existence de la classe ouvrière. D'une part, elle a provoqué l'émigration d'une partie de la main d'œuvre nationale et fortifié ainsi la concurrence étrangère; d'autre part, elle a favorisé le retour au travail à domicile et a soustrait ainsi à toute réglementation des milliers d'ouvriers qui se sont mis à travailler 60 heures, et davantage, par semaine, et cela généralement dans des conditions d'hygiène déplorables.

Sont-ce là, au point de vue social, des conséquences heureuses et disirables de la loi sur les fabriques ? est-il normal que des ouvriers d'industrie en grand nombre se livrent pendant leur temps de loisir à une occupation secondaire pour se procurer ainsi des gains accessoires au lieu de travailler quelques heures de plus, dans leur atelier, à leur véritable métier ? Est-il, socialement parlant, souhaitable que le patron, par suite des fluctuations des commandes, tantôt congédie des ouvriers, tantôt en embauche, au lieu de pouvoir conserver une main d'œuvre stable grâce à la possibilité de régler au fur et à mesure des besoins la durée du travail ? Dans nombre de cas l'alternative n'est pas 48 ou 54 heures, mais bien 54 heures ou pas de travail. N'est-il pas alors préférable de se plier aux circonstances et de saisir les occasions de travail ? Puisque la loi sur les fabrique de 1914 fixait la semaine normale à 59 heures, personne ne peut prétendre que la limite maximale de 54 heures, prévue aujourd'hui, est inadmissible, d'autant plus qu'aucune entreprise n'aura l'obligation de l'introduire.

Ainsi, à quelque point de vue que l'on se place, on finit toujours par arriver à une solution identique. On s'aperçoit que le développement de notre industrie, le maintien de son activité sont des questions d'intérêt général. Pour les résoudre, point n'est besoin de recourir à des théories internationales. Ce qui importe, ce sont les nécessités nationales, telles qu'elles sont engendrées par les conditions particulières dans lesquelles se trouve notre pays. Par la prolongation de la durée du travail et la diminution des frais de production, les commandes afflueront automatiquement et créeront naturellement une plus forte demande de main d'œuvre.

Il n'est pas à supposer du tout que l'adoption de la nouvelle disposition légale aurait pour effet l'application immédiate et générale de la semaine de 54 heures. La nécessité ne s'en fait pas également sentir partout. Au reste, le texte même de l'article 41 ne se prêterait pas à une telle extension. L'essentiel est que la possibilité existe de pouvoir recourir à une prolongation au moment où les circonstances rendront celle-ci désirable. C'est dans ce sens que l'industrie espère que le peuple suisse lui viendra en aide et que la majorité du corps électoral lui fournira le moyen de sortir du marasme où elle est embourbée. Elle espère que tous ceux qui sont capables de raisonnement et de prévoyance, qui se rendront compte de la nécessité de ce projet de loi, auront aussi le courage de leur opinion et déposeront un OUI dans l'urne.

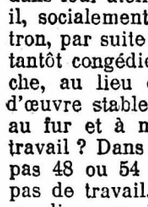
VOUS TOUS QUI PARLEZ
Vous tous qui chantez . . .
Ayez recours aux
TABLETTES GABA
Seules véritables pastilles WYBERT de la Pharmacie d'Or, à Bâle. En boîtes de fr. 1.— et de fr. 1.50

SUISSE

Restrictions horlogères. — Le « Volksrecht » annonce que l'importation en France des boîtes d'or et de platine et des mouvements finis est interdite du 1er février à fin mars.

Le prix de la benzine subit, à dater du 1er février, un relèvement considérable, consécutif à la hausse qui se manifeste sur le marché mondial ; on se rappelle que ce produit a été frappé récemment d'une majoration représentant 12 fr. par 100 kg., à la suite de l'augmentation de 100 % des droits de douane ; on se trouve donc en présence d'une hausse moyenne de 20 fr. aux 100 kg. dans l'espace de six semaines.

De l'Eternel, de M. Poincaré et d'épargne. — Le « Bulletin financier suisse » du 18 janvier, examine le rapport annuel de la caisse d'épargne et de secours de Madretsch, dans lequel il a trouvé une perle.

« Le texte (du rapport) publié en langue française, est clair et ne laisse rien à désirer, dit le « Bulletin ». Mais il y a malheureusement un texte allemand, et il s'y trouve certaines déclarations susceptibles d'étonner le public, notamment les nombreux clients de langue française. Après avoir constaté que l'industrie horlogère et la viticulture ont donné des résultats tout à fait suffisants, le conseil tient à déclarer sans ambages que la politique mondiale ne le satisfait pas. Les administrateurs et directeurs de la Caisse d'épargne et de secours de Madretsch-Bienne tiennent sans doute à publier le texte de leur prière quotidienne (fort peu chrétienne d'ailleurs) dans leur rapport. Cette invocation est conçue en ces termes :

« Eternel, rappelle à Toi ce monstre de Poincaré, afin que les gens normaux puissent de nouveau vivre paisiblement sur cette terre ! »

On dit que le ridicule tue ; si c'est exact, les auteurs de cette prière n'ont pas longtemps à vivre.

BERNE. — A Gstaad, un faux chèque de 8595 francs a été encaissé par un étranger aux guichets d'un établissement de la place. Le tireur du chèque, un nommé Marcel Cachoro, ressortissant polonais ou russe, est recherché par la police.

BALE-VILLE. — L'incendie qui a éclaté vendredi soir, à la librairie Helbing et Lichtenhahn, à la Freiestrasse, a pu être éteint après trois heures de travail acharné. Les pompiers ont été secondés dans leurs efforts par un détachement de pompiers volontaires. Les dégâts causés par le feu et l'eau sont importants. Une grande quantité de volumes sur la littérature bâloise ont été détruits. On ignore jusqu'à présent quelles sont les causes exactes de l'incendie. On admet que le feu a éclaté dans un atelier de pelleterie se trouvant sur le même palier que la librairie. Le logement du concierge de la librairie a été entièrement détruit par les flammes.

ZURICH. — Un jeune homme qui avait pris la fuite après avoir volé une somme d'environ 25,000 francs au préjudice d'une banque de Zurich, a pu être arrêté, sur mandat d'arrêt télégraphique, à Dakar (Senegambie), alors qu'il était en route pour l'Amérique du Sud. Des démarches sont faites pour obtenir son extradition.

— Sur mandat d'arrêt télégraphique du juge d'instruction de Bâle, la police cantonale a arrêté à Kilchberg un représentant de commerce, bernois d'origine, inculpé de complicité dans un détournement de 60,000 francs.

THURGOVIE. — A Herden, deux frères jouaient avec un flobert, lorsqu'un coup partit blessant grièvement à la poitrine le jeune Walter Bruderer, âgé de 14 ans, qui succomba après son transfert à l'hôpital.

SAINT-GALL. — Dans la commune de Hultbrunn, à l'entrée du tunnel Ricken, la rougeole avait fait, au mois de janvier, de tels progrès parmi les enfants des écoles, qu'on s'est vu obligé de fermer pendant quelques jours les classes inférieures de toutes les écoles. Cette épidémie n'est heureusement pas d'un caractère grave.

FRIBOURG. — Il ne faisait pas moins de douze degrés de froid, jeudi matin, jour de la foire de Bulle. Le contrôle local a enregistré la présence de 17 veaux gras, vendus à raison de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kg.; 9 porcs gras (2 fr. 80 à 3 francs le kilo) et 31 jeunes porcs, recherchés à raison de 70 à 150 francs pièce. Les veaux sont achetés par des marchands du pays qui les réexpédient en grande partie dans les villes du littoral du Léman.

— Après d'actives recherches, la police de sûreté de Bulle a mis la main sur l'auteur des multiples vols commis à l'occasion des dernières foires de Saint-Denis au préjudice de plusieurs paysans et pour une somme totale assez considérable. Il s'agit d'une aventurière d'origine vaudoise, qui n'en est pas à son coup d'essai. Elle a été arrêtée à Montreux et ramenée à Bulle.

VAUD. — Samedi a eu lieu la mise des vins de Payerne. Soixante-cinq mille litres de blanc ont été vendus au prix moyen de 1 fr. 30.

— A Bière, M. Aloïs Besson, père de neuf enfants en bas âge, dont il est le seul soutien, occupé dans la forêt, a reçu, dans le seul œil qui lui restait, un fragment de fer détaché d'un coin; il a dû être transporté dans un état grave à l'asile des aveugles de Lausanne.

— Les trois écoliers qui avaient disparu mardi après midi, ont été retrouvés sains et saufs en France et ramenés au Sentier.

GENÈVE. — En ouvrant la séance du Grand Conseil de samedi après midi, le président a exprimé la sympathie du Conseil législatif à M. Gignoux, président du Conseil d'Etat pour la mort de son fils, chargé d'affaires de Suisse en Pologne. Un député de l'Union de défense économique a annoncé deux projets de loi tendant à prolonger d'un an les fonctions des magistrats de l'ordre judiciaire et à modifier leur traitement. Il a été demandé qu'une partie de la subvention fédérale à l'école primaire soit distraite en faveur de l'assurance scolaire obligatoire. La commission examinera cette proposition. Le projet de loi créant une taxe allant de 5 c. à 1 franc sur les affiches a été adopté, ainsi que la modification des droits de chancellerie pour les naturalisés. Le Grand Conseil a voté la suppression du poste de procureur adjoint et, en deuxième débat, les projets de loi concernant la rescription des bons de caisse de la ville de Genève (4 millions), l'introduction de chargés de cours dans l'enseignement universitaire et la gratuité des recours contre les arrêtés d'expulsion.

— A Genève, vient de mourir M. Lucien Gautier, personnalité fort en vue dans les milieux protestants, qui avait, pendant 21 ans, enseigné l'hébreu et la théologie de l'ancien testament à la faculté libre de Lausanne. Il était entré en 1919 au comité international de la Croix-Rouge. M. Lucien Gautier a publié plusieurs ouvrages dont le principal est l'« Introduction à l'Ancien Testament ».

— Le Conseil fédéral a autorisé la ville de Genève à exporter une certaine quantité d'énergie électrique pour l'exploitation du chemin de fer du Salève jusqu'à concurrence de 1000 kilowatt journaliers.

La musique des oiseaux

Dans une intéressante conférence qu'il a faite récemment à Lucerne sur ce sujet, M. Arnold Heim, l'explorateur et géologue suisse réputé, a fait remarquer que si le chant des oiseaux est encore mal connu et peu étudié, cela tient avant tout à la difficulté qu'il y a à le reproduire : le piano, en particulier, n'est pas susceptible d'imiter le glissement d'un son à un autre, si fréquent dans la musique des oiseaux. De plus, notre système habituel de notation musicale est insuffisant, les oiseaux utilisant des intervalles beaucoup plus petits que nous, inférieurs même au quart de ton. Pour mettre par écrit leurs mélodies, M. Heim utilise une portée de sept lignes, sans clef ni armures, qui lui permet d'inscrire les plus petits intervalles et sur laquelle il indique les glissements d'une note à l'autre par des courbes.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser d'abord, la voix des oiseaux a une assez grande étendue puisqu'elle va du mi qui se trouve sous l'ut naturel jusqu'au la qui suit l'octave de do. A cette variété dans la hauteur de la voix se joignent des différences de mélodies, de timbre, de force et de rythme qui font du chant des oiseaux quelque chose d'aussi peu monotone que possible.

Tandis que le rouge-gorge chante en mineur et que le merle fait des variations sur l'accord de sol majeur, le charme du chant du rossignol réside, non dans la mélodie, mais dans l'émission des notes, dans leur renforcement ou leur diminution, dans l'utilisation de trilles, de roulements et de sons martelés. Chez le perroquet et le geai, les notes rauques alternent avec d'autres qui sont d'une délicatesse étonnante. Un pigeon de la Nouvelle-Calédonie n'émet qu'une seule note, mais il varie le rythme de son chant, donnant à celle-là toutes les valeurs, de la croche simple à la quadruple croche.

On retrouve les gammes que nous employons chez certains oiseaux de Sumatra dont les mélodies sont si voisines des nôtres que, parfois, elles rappellent tout à fait certains thèmes de Mozart. En revanche, et c'est la même chose pour la plupart des oiseaux tropicaux, leur chant est assez monotone, tandis qu'il est beaucoup plus varié chez ceux qui habitent des régions où règnent de grandes différences entre les saisons. Cette musicalité extraordinaire qui s'éveille avec tant de force en nos oiseaux au printemps manque complètement lorsque le climat est plus uniforme.

Pour « illustrer » sa conférence, M. Heim utilisa tous les instruments imaginables, du violon au phonographe en passant par le cor des Alpes, sans oublier le chant et le sifflet. Il paraît, en particulier, que la voix du merle et celle du rossignol furent rendues à merveille par le phonographe.

La beauté et la variété de certains chants d'oiseaux, leur nouveauté musicale firent exprimer à M. Heim, en terminant, le souhait que notre musique moderne trouve en eux des moyens de renouvellement dont il lui paraît qu'elle aurait grand besoin. Inutile d'ajouter que cette conférence si originale et qui avait attiré un public nombreux fut accueillie par des bravos enthousiastes.

R.-O. F.

Chronique zuricoise

(De notre correspondant.)

La dernière des tribunaux zuricois...

Les Lauriers acquis jadis par le célèbre jury de la Seine paraissent ne pas laisser dormir certains juges zuricois, qui rendent des arrêts auxquels le commun des mortels ne comprend rien ; par « commun des mortels », entendez les bons bourgeois qui ignorent tout des arguties de la jurisprudence et qui apprécient les choses en faisant simplement appel à leur robuste bon sens. L'histoire dont je me propose de vous entretenir vaut la peine d'être contée; vous aurez sans doute peine à y croire, et cependant elle est conforme aux faits tels qu'ils se sont passés.

Comparaissait donc devant un tribunal zuricois le nommé Otto Neukomm, ancien garde-police, puis boulanger, et enfin domestique; originaire de Wil, ce monsieur a déjà donné pas mal de fil à retordre à la justice, devant laquelle il a eu à répondre sept fois du délit de contrebande et menaces. C'est que Neukomm est un contrebandier raffiné; il faudrait aller loin pour trouver son pareil, ce qui ne l'a pas empêché de se faire pincer plusieurs fois. Fait qui paraît particulièrement amusant lorsque l'on connaît l'épilogue dont je vous entretiendrai tantôt : Neukomm a recouru plusieurs fois auprès du tribunal supérieur contre les jugements de la première instance, et toujours la condamnation a été confirmée purement et simplement; comme vous le constaterez tantôt, ce même tribunal supérieur vient de se déjuger d'une façon plutôt comique.

Sans doute que Neukomm, qui est un malin compère, était fort embêté par le casier judiciaire point vierge du tout dont il était le possesseur; aussi, dans sa cervelle, naquit bientôt le désir de rendre sa virginité à ce malencontreux casier, et comment donc s'y prit-il ? Tout simplement en excipant d'une maladie mentale dont il aurait souffert au moment où il exerçait son joli et fructueux trafic de frontière. Vous pensez bien qu'il n'était pas possible de résister à un argument aussi péremptoire, et voilà immédiatement ce brave Neukomm soumis à l'examen d'un psychiâtre, une « compétence » ou un « expert » comme on dirait chez vous. Le psychiâtre ne fut pas long à découvrir que son client était effectivement très malade, et qu'il n'était par conséquent pas responsable de ses actes. Pour Neukomm, c'était partie gagnée.

Mais le plus joli vient seulement maintenant. Au vu du résultat de l'expertise, messieurs les juges se précipitèrent en séance, pour rendre justice le plus rapidement possible à leur innocente victime. Leur jugement peut se résumer ainsi : Neukomm a été déclaré innocent de tous les délits qui lui ont été reprochés (et que ce dernier n'avait jamais contestés); en conséquence, le tribunal a fait rembourser à Neukomm toutes les amendes que celui-ci avait payées au cours de sa carrière de contrebandier, soit 2370 francs, et outre cela, Neukomm reçoit une indemnité de 300 francs comme compensation pour les peines d'emprisonnement qu'il a subies. Par contre, il supporte les frais de la première procédure, tandis que ceux résultants de la procédure en revision sont supportés par l'Etat.

Elle est tout de même un peu forte de sel, cette histoire-là, et l'on se demande vraiment ce qu'il faut penser de tribunaux qui rendent une justice aussi extraordinaire. Il est certain, dans tous les cas, que peu de personnes saines d'esprit parviendraient à faire de la contrebande avec un raffinement aussi grand que le Neukomm atteint d'une maladie mentale.

Qui paie ses dettes s'enrichit...

Dernièrement, je vous disais qu'il ne faudrait pas s'attendre, de la part des Allemands, à des marques de reconnaissance particulièrement expansives, dès le moment où ceux-ci considéreraient que leur intérêt est en jeu. Or, différents documents qui me tombent aujourd'hui sous la main — lisez simplement, du reste, si vous voulez être renseignés, nos grands quotidiens commerciaux — me prouvent que le scepticisme n'est pas déplacé dans le cas particulier...

En 1917, la ville de Bochum a émis un « emprunt suisse » au montant de 80.000 marcs, remboursables en 1927, l'intérêt étant payable en marcs. Or, comme vous le savez, de nombreuses villes, communes ou entreprises privées allemandes ont mis ou mettent à profit le chaos des changes pour se libérer à peu de frais de leurs dettes à l'étranger, sans considération des créanciers bénévoles qui ont naïvement donné leur bon argent, il y a quelques années, comptant sur l'honneur de la parole donnée. En l'espèce, il s'agit de vols et d'escroqueries, et de rien autre. Vous en doutez ? Lisez la circulaire qu'envoie ces jours la ville de Bochum à ses créanciers :

« Les conditions économiques actuelles ont amené des faits insupportables en ce qui concerne le service des intérêts de l'emprunt suisse émis par la ville de Bochum. C'est pourquoi l'administration de la ville a décidé de payer maintenant déjà, en une seule fois, les intérêts dus jusqu'au jour du remboursement (1er juillet 1927). Nous nous permettons donc de vous faire part de cette décision, prise sous la pression des événements, et joignons à la présente 0,01 billion de marcs pour intérêts du 1er juillet 1923 au 30 juin 1927. »

A cette circulaire était effectivement joint un billet de 10 milliards, soit... un « Gold-Pfennig » = un peu plus d'un centime !! Un centime pour payer, pendant quatre ans, l'intérêt d'une somme de 80,000 marcs, valeur de 1917. Vous avouerez que c'est pousser le cynisme jusqu'à des limites que l'on n'aurait pas admises comme possibles. La ville de Bochum parle de conditions économiques qui l'obligeraient à agir comme elle le fait; mais en attendant, elle ne se préoccupe pas le moins du monde de savoir ce que devient par son attitude la situation économique des créanciers dont elle se moque aujourd'hui de si magistrale façon. Mais que voulez-vous ? L'histoire est un éternel recommencement, et les habitants d'outre-Rhin ne pourront jamais se montrer autres que ce qu'ils sont. Même les gens qui, insuffisamment renseignés, auraient été tentés de donner raison à l'Allemagne dans la question des réparations, sont bien obligés de se dire qu'ils doivent avoir fait fausse route, et que les Allemands ont fait à l'égard de la France ce qu'ils font à l'égard de leurs autres créanciers : éluder paiement par tous les moyens imaginables. Cela devrait enfin ouvrir les yeux à ceux de nos confédérés de la Suisse orientale qui ne jurent que par Berlin.

... Mais les affaires sont les affaires. C'est sans doute en se souvenant de cet axiome qu'une maison badoise a eu l'impudence de lancer, ces derniers jours, en Suisse, un prospectus dans lequel elle recommande l'achat... d'hypothèques allemandes rapportant un intérêt de 6 % à 10 % ! C'est inimaginable ! Malgré les centaines de millions de francs perdus par la Suisse du fait d'emprunts allemands, d'hypothèques allemandes, de compagnie d'assurances-vie allemandes, il se trouve des entreprises qui ont l'audace de venir offrir chez nous leur paccotille! Si je n'avais pas devant moi, en toutes lettres, le nom de la maison en question, je n'y croirais pas. Inutile, je pense, d'ajouter que si jamais un quidam s'avisait de vous présenter des petits papiers de ce genre, la seule réponse à donner, c'est de l'envoyer promener avec sa paperasse et de la flanquer à la porte.

AVIS TARDIFS

Ebénisterie
On demande un bon débiteur. Place stable. Demander l'adresse du No 679 au bureau de la Feuille d'Avis.

LA ROTONDE Ce soir, à 20 h. 30
SECOND SPECTACLE
LES LINOTTES
Opérette en 3 actes Orchestre Léonesse
Location chez FŒTISCH et à l'entrée.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

28. Yvette-Gertrude, à Georges L'Eplattenier, charpentier, aux Geneveys-sur-Coffrane, et à Anna-Maria Vogt.

30. Claudine-Henriette, à Hermann Spless, mécanicien, et à Rachel Grandjean-Perrenoud-Comtesse.

31. Simone, à Albert-Edouard Flückiger, commis postal, à Bâle, et à Violette Jordan.

Décès

29. Alice-Cécile née Lecoultre, épouse de Paul-Moïse Clottu, née le 15 novembre 1892.

30. Anna-Carolina née Pur, épouse de Gottfried Berger, née le 3 mars 1892.

30. Rodolphe-Christian-Arnold Egger, négociant, à Peseux, veuf de Eugénie-Hedwig Nellen, né le 5 juillet 1857.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 2 février 1924

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	544.—m	3 ½ Féd. 1910	392.50m
Soc. de banque s.	674.—	4 % » 1912-14	—.—
Comp. d'Escom.	464.50	6 % Electrificat.	1059.50m
Credit Suisse.	732.50m	4 % »	945.—
Union fin genev.	4 0.—	5 % Genev. à lots	103.50
Wiener Bankv.	16.75	4 % Genev. 1899	391.—
Ind. genev. d. gaz	410.—	3 % Frib. 1903	355.—
Gaz Marseille	200.— o	4 % Danois 1912	375.—m
Fco-Suisse élect.	—.—	Japon tab. I^e 4 %	104.60
Mines Bor. prior.	486.—	V. Genè. 1919, 5 %	473.—
» » ordin. anc.	486.50	4 % Lausanne	435.—m
Gfasa, parts	452.50	Chem. Fco-Suiss.	—.—
Chocol. P.-C.-K.	—.—	Jougne-Eclép. 3 %	360.—
Nestlé	187.50	Jura-Simp. 3 ½ %	359.50m
Caoutch. S. fin.	57.50	Bolivia Ray 5 %	213.50
Columbus	637.— o	Lombar. anc. 3 %	44.75
Obligations		Paris-Orléans	868.—
3 % Fédéral 1903	—.—	Cr. f. Vaud. 5 %	—.—
5 % » 1922	1041.50	Argentines céd.	83.—
4 % » 1922	—.—	Bq. hyp. Suède 4 %	452.—m
3 ½ Ch. fed. A. K.	788.50	Cr. fonc. d'Eg. 1903	238.—
3 % Différé	366 —	» Stock. 4 %	447.50m
		Fco-S. élec. 4 %	266.—
		Totis ch. hong. 4 %	—.—

Le dollar baisse de 3 c. et les autres changes montent. Christiania particulièrement faible à 78 (— 1,50). Bourse animée avec des écarts notables dans les deux sens. Sur 42 actions, 18 en baisse, 16 en hausse. Genevois monte de 20 fr. ; Turc 6 fr. (!) ; Copenhague baisse de 4 fr. quoique payable en dollars. (!).

2 février. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui A Paris fr. 373.—.

REGION DES LACS

Bienne. — Un accident est arrivé dernièrement à un vieil ouvrier des tréfileries de Boujean, nommé Guggisberg. Il tomba dans une cuve d'acide auprès de laquelle il était occupé et absorba même une certaine quantité de ce liquide. Un contre-poison énergique lui fut donné sous forme de lait qui provoqua immédiatement des vomissements salutaires. Son état est satisfaisant, bien qu'il souffre de douleurs causées par les brûlures de l'acide.

— Le bruit a couru à Bienne, qu'un fabricant de la ville avait été mis sous les verrous pour actes impudiques commis sur sa jeune domestique, encore mineure. En effet, ce fabricant a été incarcéré, mais s injustement qu'il est aujourd'hui de nouveau en liberté et que toute l'affaire aura son épilogue devant la justice. Il s'agit d'une vengeance mise en scène par la servante, disent les journaux de Bienne.

Estavayer. — Samedi, le syndic et le secrétaire de la commune de Montet (Broye) ont comparu devant le tribunal correctionnel de la Broye, à Estavayer, pour répondre du délit de faux et d'instigation de faux dont ils étaient accusés pour avoir fabriqué de toutes pièces le procès-verbal d'une élection qui n'avait pas eu lieu.

Après l'audition des témoins et le réquisitoire du procureur général, le tribunal a reconnu ces deux administrateurs communaux coupables et les a condamnés chacun à une amende de 150 fr. et aux frais. Les deux prévenus n'ont, du reste, par fait de difficulté pour reconnaître leur faute.

CANTON

L'article 41. — Les délégués du parti radical neuchâtelois, réunis à Corcelles, ont décidé par 96 voix contre 5, après avoir entendu des rapports de M. Edouard Tissot, président de la Chambre suisse d'horlogerie, et de M. Henri Berthoud, conseiller national, de prendre position pour la revision de l'article 41 de la loi sur les fabriques.

D'autre part les délégués du parti libéral neuchâtelois réunis à Neuchâtel, ont décidé par 53 voix contre 2, après avoir entendu un rapport de M. Gustave Neuhaus, rédacteur en chef de la « Suisse libérale », de se prononcer en faveur de la revision de l'article 41 de la loi sur les fabriques.

Une réclamation à appuyer. — On nous écrit:

On ne saurait imaginer les nombreuses démarches et les difficultés que nécessite l'obtention d'un changement à l'horaire des chemins de fer des Montagnes neuchâteloises, même si ce changement ne comporte ni une augmentation, ni une complication du trafic.

L'horaire de juin 1923 apportait, par exemple, l'avancement du premier train quittant Neuchâtel d'environ 20 à 25 minutes, de telle sorte que ce convoi arrive à La Chaux-de-Fonds à 6 h. 52. Utilisé en grande partie par les ouvriers du Val-de-Ruz et même du Vignoble, ceux-ci se voient forcés d'attendre plus d'une demi-heure avant l'ouverture des fabriques, soit dans le hall de notre gare, à défaut des salles d'attente trop petites pour les contenir tous. Ce changement ne rimait ainsi à aucune nécessité quelconque.

Entre ce premier train et le suivant, 3 heures de battement, sous le prétexte d'attendre l'arrivée du train de Berne à Neuchâtel sans compter les retards réguliers sur la ligne du Lœtschberg, qui font arriver ce train à La Chaux-de-Fonds régulièrement à 10 heures au lieu de 9 h. 45 prévu à l'horaire. Pour les voyageurs de commerce, la matinée est pour ainsi dire perdue. Ceux de Berne, par contre, ont l'avantage de partir à la même heure et d'atteindre notre ville par Bienne à 9 h. 03. L'entêtement à maintenir cette correspondance de la Directe ne s'explique pas davantage.

Les Sociétés des voyageurs de commerce ont pris à cœur d'obtenir le retardement d'une demi-heure du premier train quittant Neuchâtel et l'avancement d'une quarantaine de minutes du second pour satisfaire au désir de leurs membres. Elles se sont adressées pour cela à M. le conseiller d'Etat Henri Calame, à la direction de notre arrondissement à Lausanne, et à la direction générale des C. F. F. à Berne. Sera-ce suffisant pour que le bon sens ait cette fois le dessus ? Dans tous les cas, il n'est pas de trop que la presse appuie ces démarches de son autorité et c'est la raison pour laquelle nous vous prions de reproduire ces lignes.

Merci !

Les Bayards (corr.). — Janvier 1924 vient de se terminer. Généralement ces mois de janvier sont bien les plus mornes et les plus insipides de l'année. A moins d'événements inattendus rien de palpitant ne se passe dans cette période. Il n'en a pas été ainsi chez nous cette année-ci, différentes choses sont venues occuper forcément les esprits et briser la monotonie de l'existence.

D'abord les très grandes chutes de neige dont il a été parlé déjà ; en vérité, le montagnard a été appelé à lutter avec les éléments ou du moins à en atténuer les effets : chemins à ouvrir journellement, neige à voiturer, veiller aux effondrements possibles, au coulage des toits, tout cela à côté des occupations habituelles et pendant deux ou trois semaines. En songeant à ces très réelles difficultés, il est arrivé à beaucoup de gens de sourire à la lecture des critiques trouvées dans les journaux à propos de sable trop ménagé et des glissades possibles sur les trottoirs de la capitale ! Ah, si nous n'avions eu à supporter que semblables contrariétés !...

Nos forêts ont beaucoup souffert des chutes de neige. Evidemment ce ne sera qu'au printemps, lorsque la pénétration dans l'intérieur sera possible, qu'on connaîtra l'étendue des dégâts. Mais, à en juger par les apparences, ils seront considérables : arbres renversés ou brisés à mi-hauteur, la tige gelée ayant cédé sous le poids accumulé à la cime et parmi eux, malheureusement beaucoup de sujets d'avenir.

Le commerce du bétail a aussi animé ce mois de janvier. Les marchands ont circulé et pas mal de têtes vendues à bon prix ont pris le chemin de la gare.

En fait de récréations intellectuelles, à part une conférence très goûtée, donnée ici le 29 par Mme Bourquin de Coulon, sur son œuvre dans les régions dévastées, nous n'en avons eu aucune, ce sera pour février, nos jeunes sont à l'œuvre.

Mais en ce mois de janvier, ce qui a encore et beaucoup occupé la pensée publique, c'est notre état sanitaire ; comme un peu partout, nous avons la grippe. Non pas qu'elle sévisse chez nous avec plus d'intensité qu'ailleurs, beaucoup de gens sont sur leur dos et au régime de la tisane ; aussi notre nouveau docteur, M. Paul Grospierre, est très occupé, car son champ d'action est vaste. Les cas sont plutôt assez bénins, cependant nous avons malheureusement à enregistrer un décès. Le 31 au matin notre population apprenait avec une bien douloureuse surprise la mort survenue la veille de Mlle Ida Rosselet, terrassée en deux ou trois jours par une pneumonie consécutive à la grippe.

Réservant cette nécrologie à une presse plus spéciale, nous nous bornerons à dire ici combien cette perte est lourde, pour sa famille d'abord dans laquelle elle occupait une place de premier rang, pour son église dans laquelle elle a travaillé pendant plus de 32 ans avec un inlassable dévouement, enfin pour toute notre population qui l'avait en très grande estime.

NEUCHATEL

Accident. — Samedi soir, un employé d'une boucherie de la ville qui nettoyait un plafond est tombé dans une chaudière et s'est brûlé les jambes. Quoique les brûlures ne soient pas graves, le médecin demandé ordonna le transfert de l'infortuné à l'hôpital de la Providence.

Neuchâtel au bout du lac. — Alors qu'on pensait qu'il ne gèlerait plus, le lac s'est pris entre la Thielle et la Broye ; aussi nombreux furent ceux qui, samedi et dimanche, voulurent profiter de l'occasion et une foule de patineurs se rendirent au bout du lac. Hier, deux bateaux à vapeur en conduisirent 850 et la Directe en amena 150. Ce millier de personnes et les patineurs venus d'autre part s'en donnèrent à cœur joie à évoluer sur une glace magnifique et par un temps déjà printanier. Par bonheur, aucun accident n'est à signaler, à part quelques bains de pieds. La température qui s'est soudain relevée fait penser que la fonte ne va malheureusement pas tarder et que ceux qui se sont dérangés hier ont bien fait ; les autres pourraient bien ne plus avoir l'occasion de patiner cet hiver.

Exposition cantonale d'horticulture et d'apiculture. — On sait que cette exposition aura lieu du 6 au 15 septembre prochain, sur le rond-point du Crêt, à Neuchâtel. Le comité d'organisation, à la tête duquel se trouve M. A. Guinchard, conseiller communal, s'est déjà mis à la tâche. Il a notamment fait commencer l'aménagement, par une équipe de chômeurs, de l'emplacement qui occupera tout l'espace situé entre l'Ecole de commerce et le nouveau Parc des sports, y compris le Crêt, où seront installés les produits apicoles. Il est prévu, outre les pelouses et les plates-bandes pour les produits exposés en plein air, deux vastes tentes au nord du bain des garçons, qui abriteront les produits plus délicats.

Enfin, le comité a décidé la construction d'une grande cantine avec podium, pouvant contenir 2500 places environ, et dans laquelle, chaque soir, auront lieu des spectacles variés.

Les inscriptions des exposants étant déjà fort nombreuses, on peut prévoir que la manifestation projetée prendra une ampleur assez considérable et sera de nature à intéresser toute notre population.

Rappelons que la dernière exposition cantonale d'horticulture eut lieu à Boudry, en 1908.

Accusé de réception. — Nous recevons la lettre suivante :

Neuchâtel, le 2 février 1924.

Rédaction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »,

Nous vous remercions cordialement d'avoir bien voulu ouvrir vos colonnes à une souscription en faveur de l'Asile de Pontareuse, et nous vous prions d'être notre intermédiaire auprès des généreux donateurs dont la libéralité nous a procuré la belle somme de 2204 francs.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le comité de l'Asile de Pontareuse :
Le caissier : Ch.-Daniel JUNOD.

Un économiste bien renseigné

Nous lisons dans la « Revue » :

« Dans deux de ses derniers numéros, le « Mercure », organe de la Société suisse des voyageurs de commerce, publie une étude contre la revision de l'art. 41, sous la signature de M. Henri Chenevard (groupe chrétien-social). L'auteur tente de justifier son hostilité en relevant notamment que le texte actuel de l'art. 41 est suffisamment souple pour répondre aux exigences de la situation critique que nous traversons. « La loi actuelle, spécifie M. Chenevard, nous paraît être précisément un modèle de souplesse, grâce à son article 41 qu'il vaut la peine de lire attentivement. »

Et, à l'appui de son affirmation, l'écrivain cite le texte complet de l'art. 41... nouveau, c'est-à-dire le texte qui sera soumis au peuple suisse le 17 février prochain !!! Ce texte, continue notre économiste, pour être daté de Berne, est d'une souplesse dont il est peu d'exemple dans notre législation helvétique. Il est de nature à sauvegarder tous les intérêts, ceux des patrons et ceux des ouvriers. Loi d'inspiration démocratique et sainement libérale, loi de paix sociale dont l'abandon serait bientôt regretté, croyons-nous, par ceux-là même qui conduisent l'opposition. »

Pour une fois, ajoute la « Revue », nous sommes d'accord avec le rédacteur du « Nouvel Essor ».

POLITIQUE

L'ancien président Wilson est mort

NEW-YORK, 3. — L'ancien président des Etats-Unis, M. Woodrow Wilson, est mort dimanche matin. Il souffrait d'artério-sclérose depuis plus de quatre ans et avait le cœur en partie paralysé. Les témoignages de sympathie affluent de partout dans la maison mortuaire.

(M. Wilson fut une des grandes figures morales de la politique contemporaine. Ce très honnête homme eut la mauvaise chance de devoir collaborer avec Lloyd George dont il fut la dupe. On sait le reste.)

La question du Palatinat

LONDRES, 3 (Havas). — D'après le correspondant diplomatique de l'« Observer » une proposition verbale du gouvernement français a été faite ces jours derniers à Londres au sujet du Palatinat.

Aux termes de cette proposition, le gouvernement séparatiste ne serait pas reconnu. Une nouvelle administration, de laquelle séparatistes et nationalistes seraient exclus, serait créée sous la responsabilité directe de la haute commission interalliée des territoires rhénans.

Le Congrès socialiste français et les zones

MARSEILLE, 3. — A la séance de dimanche après midi, M. Ralengre a fait adopter par le congrès diverses motions relatives à la politique internationale, dont la suivante :

« Le congrès socialiste s'associe à la protestation de la Haute-Savoie contre la politique française dans la question des zones franches. »

Le successeur de Lénine

HELSINGFORS, 3 (Havas). — On mande de Moscou à l'Agence télégraphique russe que le comité central exécutif de la fédération des soviets a nommé, comme président du conseil des commissaires du peuple, en remplacement de Lénine, Rykoff, qui était jusqu'ici suppléant du président du conseil.

La réponse des soviets

LONDRES, 3 (Havas). — La délégation commerciale russe annonce après avoir pris connaissance de la nouvelle officielle de la reconnaissance « de jure » du gouvernement des soviets par la Grande-Bretagne que le second congrès de l'Union des soviets réuni à Moscou a adopté une résolution déclarant notamment :

« Le congrès des soviets constate avec satisfaction que cette mission historique fut l'un des premiers actes du gouvernement britannique choisi par les classes ouvrières.

» La coopération entre les peuples britannique et russe reste l'un des premiers objectifs des soviets, lesquels, conformément à leur précédente politique, feront tous les efforts possibles pour régler toutes questions litigieuses, dissiper tout malentendu, développer et consolider les relations économiques anglo-russes. »

Le premier contact Mac Donald-Poincaré

(De notre correspondant)

PARIS, 2. — Décidément, le Français est optimiste. Parce que M. Ramsay Mac Donald a écrit une lettre extrêmement cordiale à M. Poincaré et que celui-ci lui a répondu par une lettre non moins cordiale, certains journaux parlent déjà d'une « réconciliation des hommes d'Etat et la régénération de l'Entente franco-britannique ».

Tout doucement, Messieurs, s'il vous plaît. D'abord, je ne comprends pas qu'on parle de réconciliation. M. Poincaré et M. Mac Donald n'ont jamais été brouillés — pour autant que je sache — et cela pour l'excellente raison qu'ils n'ont eu aucun rapport jusqu'ici. Cet échange de lettres est une simple prise de contact. M. Mac Donald, n'est-ce pas, n'avait aucune raison de dire des choses désagréables à M. Poincaré. Il lui a donc exprimé le désir, que je crois très sincère chez lui, d'entretenir les meilleures relations avec la France. Le nouveau Premier britannique se rend évidemment compte que l'hostilité de la France pourrait avoir pour l'Angleterre les conséquences les plus fâcheuses. Comme tous les Anglais, M. Mac Donald souhaite que la France soit ramenée sous le joug. Et il sait qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre. De son côté, M. Poincaré n'a aucune raison de demeurer en reste de politesse. Même s'il est convaincu, comme nous l'espérons, du caractère suspect des avances britanniques, il a tout intérêt à ne pas brusquer les choses et à laisser les Anglais prendre la responsabilité d'une impossibilité d'accord. Rien de plus naturel, par conséquent, qu'il ait répondu poliment à la lettre polie de M. Mac Donald.

Ce n'est pas cela qui comblera l'abîme qui existe entre la politique anglaise et la politique française. Evidemment, une entente serait facile si la France consentait une fois de plus à se laisser duper. Les Anglais s'imaginent peut-être que cela est le cas puisque nous avons déjà fait de très grosses concessions dans les questions de la restauration des finances allemandes et de la politique rhénane. En admettant qu'il faille refaire la puissance financière et l'unité du bloc germanique, la France est allée singulièrement au-devant des combinaisons anglaises. Il ne manque plus, en vérité, que d'offrir aux Anglais une large part dans l'exploitation de la Ruhr, de conclure une convention générale de prétendue garantie de sécurité et ce sera parfait.

En sera-t-il ainsi ? J'espère bien que non. Le peuple français ne tient pas à être frustré de toutes les réalisations de la victoire et à perdre à la fois les réparations et la sécurité simplement pour maintenir l'entente avec l'Angleterre. Et c'est bien cela qui arriverait si nous adoptions le programme anglais. Celui-ci, en effet, est connu. L'Angleterre n'admet pas la dislocation du bloc allemand qui est la seule garantie de sécurité radicale. L'Angleterre veut stériliser l'occupation de la Ruhr. L'Angleterre veut faire entrer l'Allemagne et les Soviets dans la Société des Nations. L'Angleterre veut refaire la puissance économique de l'Allemagne. Tout cela est absolument incompatible avec les directives d'une politique nationale française.

Comme très certainement M. Poincaré se rend compte de tout cela, il ne faut donc pas chercher dans cet échange de lettres qui vient d'avoir lieu autre chose qu'un simple échange de politesses qui n'engage à rien. M. P.

LETTRE DE BALE

(De notre corresp.)

Pendant les derniers jours de l'année passée, un conflit assez grave avait éclaté entre le personnel organisé et l'administration de la société coopérative de consommation au sujet d'une nouvelle augmentation des salaires. Voyant que cette dernière tenait bon, les ouvriers n'ont pas hésité à dénoncer les contrats, persuadés que ce moyen extrême obligerait immanquablement le conseil d'administration à capituler devant eux.

Pour mieux comprendre cette tactique — plutôt étrange quand on se rappelle les principes coopératifs auxquels cette entreprise a pleinement souscrit, — remarquons qu'une première et unique réduction des salaires avait été pratiquée il y a une année. Nullement excessive, elle s'est bornée à 6 % au maximum, alors que les salaires étaient encore de 24 % supérieurs à l'indice; cette mesure n'a pas moins soulevé une vive protestation parmi les ouvriers, qui la trouvaient absolument injuste, malgré le recul constant du coût de la vie de cette époque. Le fait qu'aujourd'hui encore un simple manœuvre touche à peu près 15 fr. par jour, nous prouve pourtant que l'existence de cette catégorie d'ouvriers est loin d'être misérable.

Conscient du tort qu'une grève même partielle causerait à la coopérative, la commission administrative, en commun accord avec le conseil de surveillance, décida en fin de compte d'allouer un supplément de 3 fr. 50 par quinzaine, donc inférieur de 2 fr. à celui exigé par les ouvriers. Cette proposition fut repoussée à l'unanimité, tant par les intéressés que par l'union syndicale de notre ville, intervenue dans ce conflit sans aucune raison apparente. Pour bien souligner son rôle protecteur, celle-ci, après avoir pris acte du refus de l'autorité susdite de consentir de nouveaux sacrifices, revint à la charge une seconde fois, sur la base de 4 fr. 50. Sans chance de succès du reste, comme la suite nous le démontrera.

Convoqué pour être mis au courant du résultat des pourparlers engagés, le conseil coopératif, remplaçant en substance les 40,000 membres de la société, ne tarda pas à se prononcer. L'attitude des deux groupements principaux (bourgeois d'un côté, socialistes et communistes de l'autre), fort chacun de soixante conseillers, ne faisant point de doute, c'était aux dix grutléens que revenait la tâche délicate de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Contrairement à ce qu'on était tenté d'attendre d'eux, leurs voix se sont ralliées à la proposition du conseil administratif, basée sur une augmentation de 3 fr. 50, laquelle, grâce à ce renfort, a donc passé.

Il va de soi que cette volte-face inattendue, dictée pourtant par le simple bon sens, leur a valu d'acerbes critiques de la part des partis de gauche. Qu'importe à ceux-ci que l'entreprise risque peut-être de sombrer pourvu que les revendications déraisonnables des ouvriers, de même que leurs idées chimériques triomphent !

Les intéressantes indications suivantes nous prouvent que la situation de la société coopérative de consommation des deux Bâle n'est point telle que communistes et socialistes veulent bien nous le dire. En 1913, les salaires, d'un montant de 2,477,000 fr., payés aux employés, représentaient le 9 % de la vente totale de l'année; en 1922, la somme est de 6,512.000 fr., correspondant à un pour cent de 12,9. Pendant le premier semestre 1923, la disproportion est encore plus frappante, puisque ce dernier a atteint le chiffre de 13,2. En 1913, la cuisson d'un pain d'un kilo, en ne tenant compte que du salaire du boulanger, revenait à 3,1 centimes, en 1922 ces frais sont de 7,4 c.; en d'autres termes, ils ont augmenté de 150 % à peu près !

Pour couvrir l'accroissement général des dépenses, bien des articles durent subir une majoration qu'on n'avait pas coutume de pratiquer avant la guerre. C'est fort probablement à ce procédé qu'on doit aujourd'hui l'ouverture d'un grand nombre de nouveaux magasins de denrées alimentaires, dont la concurrence ne manquera certainement pas de se faire sentir. Force nous est donc, termine le rapport du conseil d'administration, afin de pouvoir lutter d'une manière efficace avec cette dernière, d'éviter non seulement l'accroissement des dépenses, mais de tâcher au contraire de réduire celles-ci dans la mesure du possible.

La requête soumise par les quelque quatre cents ouvriers, essayant par la menace d'une grève immédiate, d'imposer leur volonté aux 40 000 membres, est loin de constituer un premier pas dans cette voie d'assainissement; c'est bien pour cette raison qu'un refus catégorique s'imposait.

Pour le moment, la grève n'a pas été déclenchée; mais, selon les dernières nouvelles, les ouvriers ne perdent pas l'espoir de pouvoir revenir à la charge. D.

NOUVELLES DIVERSES

Tir fédéral et horlogerie. — Le comité d'organisation du tir fédéral d'Aarau vient d'adjuger la fourniture des montres or à la manufacture de chronomètres Ulysse Nardin, Le Locle et Genève, des montres-bracelets à la fabrique Omega, Bienne, des montres argent à Zénith S. A., Le Locle, des médailles à MM. Huguenin Frères & Co, Le Locle. Ces maisons ont été choisies par le comité d'organisation après un concours des plus serrés.

La glace s'est brisée... — On annonce de Fribourg que le petit Stéphane Lauper, âgé de dix ans, s'est noyé dimanche après midi dans une excavation de la carrière de Beauregard. Il s'était aventuré imprudemment sur la glace qui se brisa sous le poids de son corps.

Un sinistre. — A Villarzel-sur-Marly (Fribourg), un incendie a complètement détruit l'immeuble appartenant à M. Marot. Un veau, un porc et tout le mobilier sont restés dans les flammes. On croit à la malveillance. Une enquête est ouverte.

Collision de trains. — A Fortville (Indiana), deux trains électriques sont entrés en collision. Les vagons réservés ont pris feu ; plusieurs personnes ont été brûlées vives. On compte jusqu'ici 17 morts.

Explosion de gaz. — On mande de New-York au « Journal » :

Une formidable explosion due à une fuite de gaz s'est produite samedi, à Kansas-City, dans les bureaux de la compagnie Railey-Reynolds, au centre du quartier des affaires. Un incendie s'est déclaré à la suite de l'explosion. Vingt-cinq employés sont portés disparus. Trois cadavres ont été retirés des décombres.

Les sports

Football. — Voici les résultats des matches joués hier pour le championnat suisse: Chaux-de-Fonds bat Fribourg, 7 à 0; Servette bat Montreux, 1 à 0; Nordstern et Old Boys, 0 à 0; Bâle bat Bienne, 1 à 0; Aarau et Concordia, 0 à 0; Berne bat Lucerne, 3 à 1; Zurich bat Winterthour, 2 à 0; Saint-Gall bat Blue Stars, 2 à 1. Le match Brühl-Veltheim a été renvoyé. Cantonal, qui était au repos hier, recevra dimanche l'excellente équipe de Chaux-de-Fonds I.

Pour la série « promotion », Xamax I s'est fait battre par Concordia d'Yverdon, 2 à 0.

A Zurich, Young Fellows bat Etoile Chaux-de-Fonds, 1 à 0, tandis qu'à Annemasse, Etoile Carouge bat U. S. Annemasse, 3 à 0.

Hockey sur glace. — Les deux dernières parties du tournoi olympique de hockey se sont disputées samedi et dimanche à Chamonix. Samedi, la Grande-Bretagne bat la Suède, 4 à 3, alors qu'hier le Canada, ainsi que nous le laissions prévoir, triomphe des Etats-Unis, par 6 buts à 1. C'est donc le Canada qui gagne le tournoi, devant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède, etc.

Le tournoi de La Chaux-de-Fonds, disputé par un fort brouillard, a donné les résultats suivants : Chaux-de-Fonds I bat Rosey II, 1 à 0; Rosey I bat Olympic I, 14 à 1; Rosey II bat Olympic I, 2 à 1, et Rosey I bat Chaux-de-Fonds I, 5 à 2. Le challenge « Astoria », mis en compétition pour la troisième année, revient ainsi au Rosey H. C.

Bobsleigh. — Les concours de bobsleigh, disputés samedi et dimanche à Chamonix, à l'occasion des jeux olympiques, ont obtenu un gros succès. Voici le classement final de l'épreuve, qui a été remportée par la Suisse : 1. Suisse I (équipe suisse romande de Leysin, sur bob « Acrobate »), les 4 manches en 5 minutes, 45 secondes, 54/100; 2. Grande-Bretagne II, 5 m. 48 s. 83/100; 3. Belgique I, 6 m. 02 s. 29/100; 4. France II, 6 m. 22 s. 95/100; 5. Grande-Bretagne I; 6. Italie I. De graves accidents ont malheureusement contrarié cette épreuve.

A l'avant-dernier virage, le «bob» «Kismet» de la Suisse alémanique (Davos) s'est retourné. Un des occupants, M. Guldener, a eu la jambe brisée et a été en toute hâte transporté à Chamonix.

D'autre part, l'équipe française de Superbagnères s'est retournée deux fois par suite de la rupture de la direction et a abandonné. Les équipiers ont été légèrement contusionnés. M. Jamy est légèrement blessé au genou.

Cross-country. — Le cross-country international que faisait disputer hier à Milan la « Gazetta dello Sport » a été gagné par le Suisse Julien Schnellmann, de Paris, qui a effectué les 9 kilomètres du parcours en 32 minutes 23 secondes. L'Italien Sivoni est second.

Ski. — L'épreuve de demi-fond disputée samedi à Chamonix, sur un parcours accidenté, de 18 kilomètres environ, a été l'occasion d'un nouveau triomphe des Norvégiens qui enlèvent quatre places sur les cinq premières. Sur 53 partants, il y eut 47 arrivants, dont voici les premiers :

1. T. Haug (Norvège), en 1 h. 14' 31" 2/5; 2. J. Grottumsbraaten (Norvège), en 1 h. 15' 51"; 3. T. Niku (Finlande), en 1 h. 16' 26"; 4. J. Maardalen (Norvège), en 1 h. 16' 56" 3/5; 5. E. Landnik (Norvège), en 1 h. 17' 27" 2/5; 6. E. Hedlund (Suède), en 1 h. 17' 43" 2/5; 7. M. Raivio (Finlande), en 1 h. 19' 10" 2/5. Le classement des Suisses est le suivant : 15. Peter Schmid, d'Adelboden, en 1 h. 33' 36" 4/5; 23. X. Affentranger, de Lucerne, en 1 h. 36' 36" 1/5; 26. H. Eidenbenz, de Saint-Moritz, en 1 h. 39' 51" 4/5; 27. Alex. Girardbille, de La Chaux-de-Fonds, en 1 h. 41' 43" 2/5.

Ces quatre skieurs représentent à nouveau les couleurs suisses dans le concours de saut qui a lieu aujourd'hui.

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

La mort de M. Wilson

Opinions françaises

PARIS, 4 (Havas). — Parlant de la mort de M. Wilson, le « Matin » écrit : « Cela restera le mérite impérissable du président Wilson, d'avoir solidifié les trois Amériques et d'avoir fondu en un seul homme les 110 millions d'hommes de toutes races, de toutes tendances et de toutes origines. »

Le « Figaro » écrit : « Au moment où M. Wilson disparaît, nous ne retenons de lui que la bonne volonté. Si les résultats de cette bonne volonté ont déchaîné sur l'univers plus de maux que de bien, l'avenir le dira. »

Selon le « Petit Journal », « le président Wilson, prisonniers de ses 14 points, a soutenu plus d'une fois des thèses différentes de notre point de vue. Il a pu se tromper, car les plus grands hommes sont faillibles, mais il a cherché à fonder sur des bases déterminées la sécurité du monde. »

L'« Oeuvre » s'exprime ainsi : « Jamais homme qui avait fait connaître de si grands espoirs ne causa de si grandes déceptions. Tout de même, on n'oubliera pas qu'avant d'entrer dans la guerre, c'est à la paix qu'il pensa. »

Pour l'« Heure nouvelle », « le président Wilson était un grand citoyen, ayant rêvé une patrie universelle, la fin des rivalités des races »

Commentaires britanniques

LONDRES, 4 (Havas). — Au sujet de la mort de M. Wilson, le « Daily Chronicle » écrit :

« Quel que soit le jugement que portera l'avenir sur la politique de M. Wilson, il le considérera comme un des plus grands hommes qui depuis Grant a occupé la présidence des Etats-Unis. »

« Le président Wilson, dit le «Morning Post», était un grand Américain; une fois entré dans la lutte pour venir en aide à l'Europe, M. Wilson s'est montré un allié capable. »

Cours du 4 février 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	26.80	27.10
	Londres	24.89	24.94
	Milan	25.—	25.30
	Bruxelles	23.80	24.10
	New-York	5.70	5.75
	Berlin le billion	1.—	2.—
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Vienne le million	80.—	83.—
	Amsterdam	215.75	216.75
	Madrid	73.25	74.25
	Stockholm	150.25	151.25
	Copenhague	93.75	94.75
Toutes opérations de banque aux	Chirstiana	79.—	80.—
	Prague	16.60	16.80
	Varsov le million	—.25	1.—

meilleures conditions

M. James Attinger, à Neuchâtel, a le chagrin de faire part à ses amis et connaissances, ainsi qu'à sa clientèle, du décès de

Mademoiselle Cécile PIAGET

sa fidèle amie et directrice de sa Papeterie, enlevée à sa grande affection et à sa grande estime après 31 ans de collaboration.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
2	—1.2	— 6.4	3.3	729.0		E.	faible	clair
3	—0.1	—4.0	4.9	728.2		var.	»	nuag.

3. Soleil l'après-midi. Joran vers le soir
4. 7 h. ½ : Temp : —2.4. Vent : N.-E. Ciel : clair

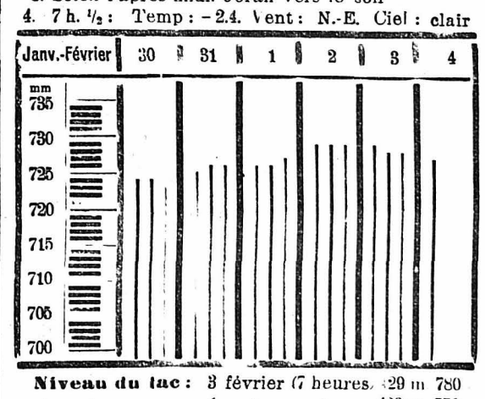

Niveau du lac : 3 février (7 heures) 429 m 780
4 » » 429 m 750

Bulletin météor. des C. F. F. 4 février à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	— 0	Couvert	Calme
543	Berne	— 4	Tr. b. tps.	Vt. d'O.
587	Coire	— 1	Qq. nuag.	Calme.
1543	Davos	— 6	Tr. b. tps.	»
632	Fribourg	— 4	»	»
394	Genève	— 2	»	»
475	Glaris	— 4	»	Vt du S.
1109	Göschenen	— 2	Couvert	Calme.
566	Interlaken	— 3	Tr. b. tps.	»
995	La Ch de Fonds	— 1	Couvert	»
450	Lausanne	— 3	Tr. b. tps.	»
208	Locarno	+ 9	»	»
276	Lugano	+ 10	»	»
439	Lucerne	— 0	Quelq nuag.	»
398	Montreux	+ 1	Tr. b. tps.	»
482	Neuchâtel	— 0	»	»
505	Ragatz	+ 2	»	»
673	Saint Gall	+ 2	Quelq nuag.	»
1856	Saint Moritz	— 15	Tr. b. tps	»
407	Schaffhouse	+ 1	Couvert	Vt. d'O.
537	Sierre	— 8	Tr. b. tps.	Calme
562	Thoune	— 5	»	»
389	Vevey	— 0	»	»
1609	Zermatt			
410	Zurich	+ 1	Couvert	»